



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

NIGER – DÉPLACEMENT INTERNE

RAPPORT SUR LES BESOINS HUMANITAIRES

SEPTEMBRE 2022



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund

COMPASS
Orienter les migrations sûres



INTRODUCTION

Depuis 2014 le Niger est touché par de multiples crises sécuritaires ainsi que des désastres naturels récurrents qui ont causé le déplacement de centaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays. Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri sont les régions les plus touchées par ces phénomènes (insécurité et désastres naturels). Jusqu'en 2022, les attaques des groupes armés ont continué à pousser les populations à fuir leurs localités pour trouver refuge dans des zones plus stables. A cela s'ajoutent aussi les désastres naturels qui touchent les populations chaque année. Selon le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC), en mai 2022, plus de 305 000 personnes étaient des déplacés internes.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Niger a mis en œuvre la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) en 2016 en étroite collaboration avec le gouvernement du Niger pour collecter et diffuser des informations régulières sur la population mobile afin d'offrir au gouvernement et partenaires humanitaires une meilleure compréhension des mouvements de populations et des besoins changeants sur les lieux de déplacement ou de transit au Niger. L'outil DTM comporte quatre composants (Suivi des Mouvements de Population, Suivi des Flux migratoires, les Enregistrements et les Enquêtes). Pour apporter son appui au gouvernement et aux partenaires humanitaires afin de mieux comprendre les tendances de déplacement et la situation des déplacés, l'OIM en collaboration avec le MAH/GC a mis en œuvre la composante Suivi des Mouvements de Population depuis 2019 appelée Evaluation des Villages (Village Assessment, VAS en anglais).

MÉTHODOLOGIE

L'OIM, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, a conduit une enquête VAS au niveau ménage pour fournir plus d'informations sur les vulnérabilités, les besoins humanitaires et les intentions de retour des ménages déplacés dans les lieux de déplacement et les lieux de retour. La collecte de données a été conduite du 14 juillet au 9 septembre 2022 dans les régions de Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua par des enquêteurs qui ont été formés sur la méthodologie DTM pour la collecte des données enquête ménage.

La collecte des données de l'enquête ménage s'est faite à deux niveaux:

- Par l'identification des localités de déplacement et les localités de retour des ménages déplacés. Une cartographie a été effectuée pour identifier l'ensemble des localités, notamment celles identifiées par le VAS round 4 et les nouvelles localités (celles qui ont accueilli des déplacés après le VAS round 4). Cette identification des localités est faite avec les informateurs clés (chef de village, leaders communautaires, représentant des déplacés, acteurs humanitaires etc.) à l'aide d'un mini questionnaire qui renseigne sur le nombre de déplacés par localité et la prise de données géospatiales des localités hébergeant des déplacés et les localités de retour.
- Par la conduite d'une enquête auprès des ménages dans les localités identifiées. Cela a permis de mettre en évidence les besoins sectoriels au niveau ménage, les vulnérabilités, la composition du ménage, la cohésion sociale, la perception sécuritaire du ménage, l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance, les intentions de retour ainsi que sur l'utilisation des mécanismes de redevabilité. La collecte de données a été supervisée par le staff de l'OIM, le MAH/GC et la Direction Régionale de l'Etat Civil des Migrations et des Réfugiés (DREC/MR).

Au total 63 enquêteurs ont été déployés dans les villages/sites ciblés et 10 366 ménages ont participé à l'enquête dans les quatre régions (2 808 à Diffa, 1 126 à Maradi, 2 612 à Tahoua et 3 820 à Tillabéri). Les ménages enquêtés ont été choisis par les enquêteurs de façon aléatoire pour participer à l'enquête. La participation à l'enquête était volontaire.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes sont fournies uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

SITUATION GÉNÉRALE DES DÉPLACEMENTS

787 Localités visitées

58 communes, 26 départements, 4 régions

396 789 Personnes Déplacées Internes (PDI)

78 751 Ménages

100 030 Retournés (anciennes PDI)

16 869 Ménages

Région de Diffa

341 Localités visitées

164 892 PDI

39 260 Ménages

Région de Maradi

111 Localités visitées

22 494 PDI

3 191 Ménages

Région de Tahoua

173 Localités visitées

49 446 PDI

11 499 Ménages

Région de Tillabéri

162 Localités visitées

159 957 PDI

24 801 Ménages



RÉSULTATS CLÉS DE L'ENQUÊTE

7 097 ménages PDI et 3 269 ménages retournés (anciennes PDI) ont été enquêtés.

93% des ménages PDI ont été déplacés à cause de l'insécurité.

48% des ménages retournés ont déclaré que leur lieu d'origine était stable et sont de retour dans leur lieu d'origine.

13% des ménages PDI enquêtés ont déclaré avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement et 23 pour cent n'ont pas encore pris une décision.

Parmi les ménages enquêtés, 28 pour cent ont déclaré avoir subi plusieurs déplacements. Parmi ces ménages, la majorité provenait des régions de Diffa (45%) et Tillabéri (32%).

Carte 1: Localités visitées

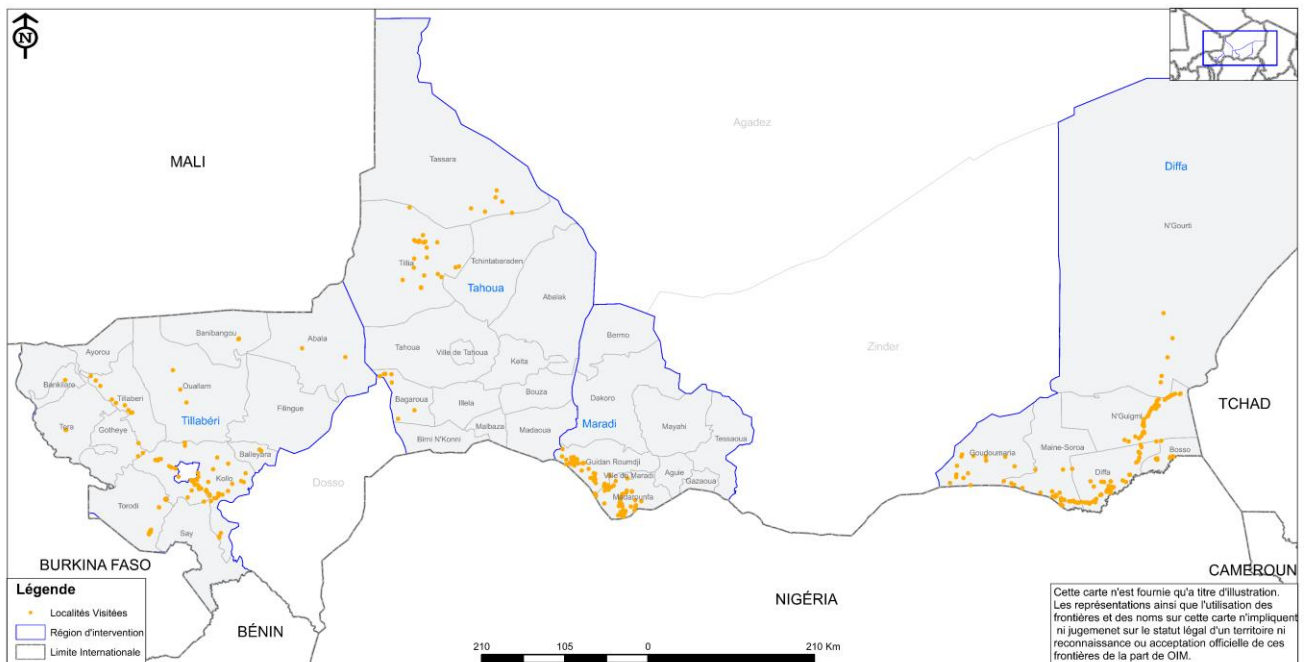


Figure 1: Ménages ayant subi plusieurs déplacements

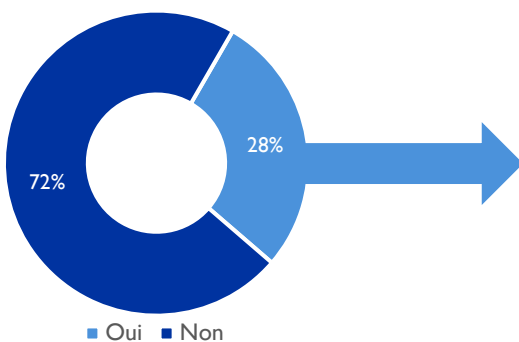


Figure 2: Ménages ayant subi plusieurs déplacements par région

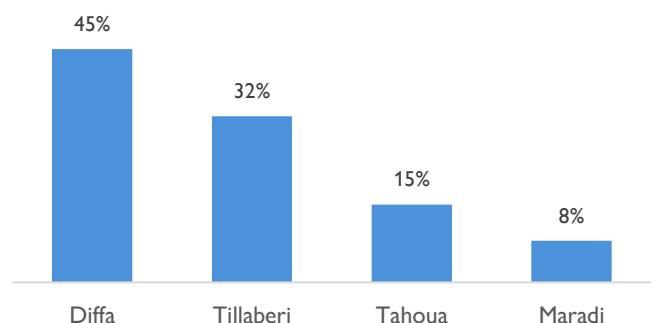
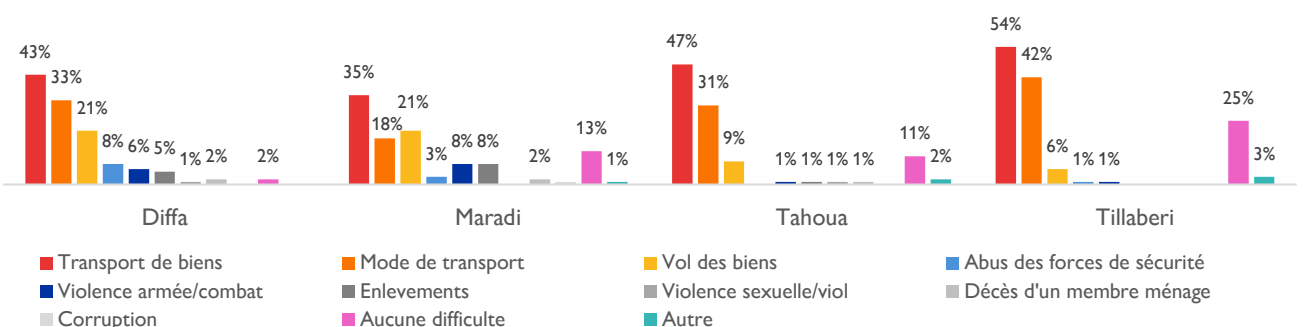


Figure 3: Difficultés rencontrées pendant le déplacement par région





INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

D'après les résultats de l'enquête, les femmes représentent 51 pour cent des PDI et 49 pour cent des personnes retournées.

Figure 4: Démographie des PDI

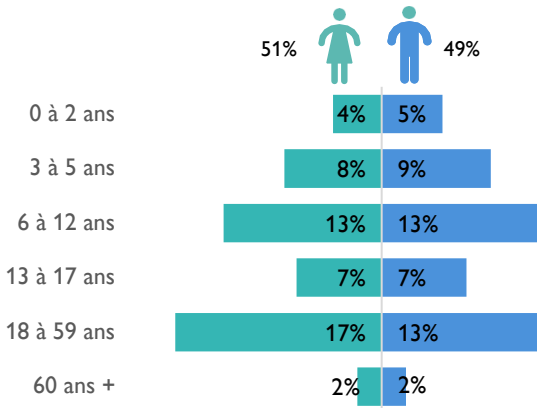
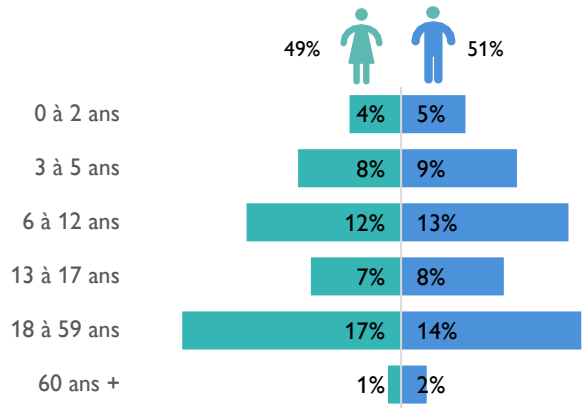


Figure 5: Démographie des Retournés (anciennes PDI)



PÉRIODE DE DÉPLACEMENT ET RAISONS DE RETOUR

Figure 6: Période et raisons de déplacement des PDI

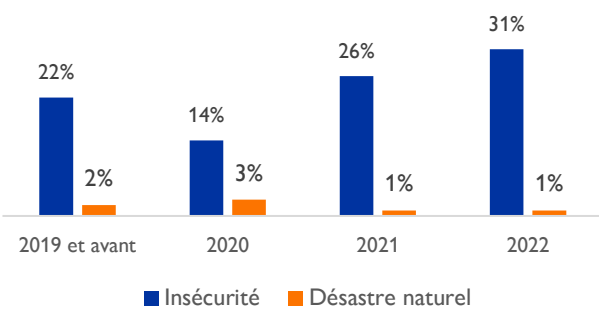
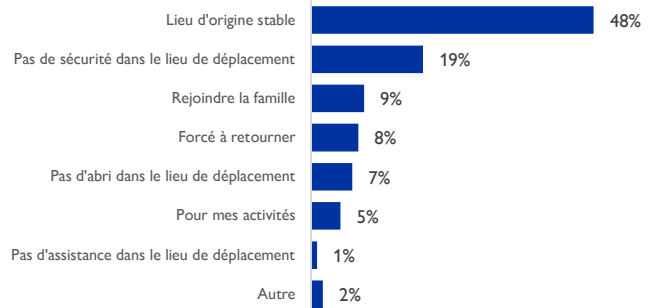
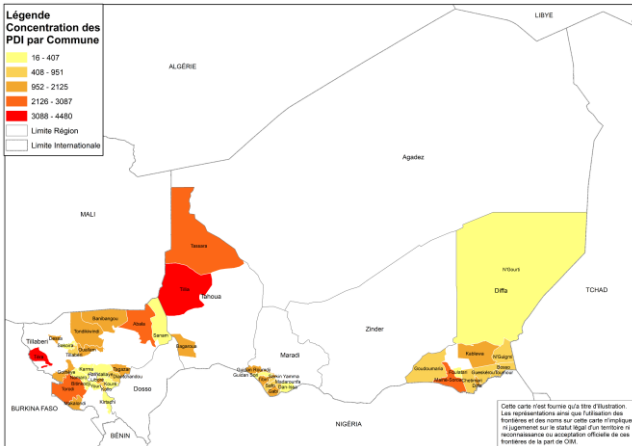


Figure 7: Raisons de retour de personnes retournées

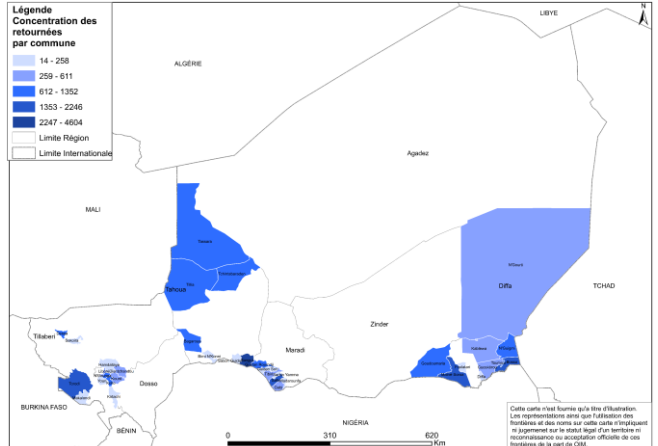


Les cartes ci-après illustrent la concentration des PDI par commune de déplacement et la concentration des retournés par commune de retour.

Carte 2: Concentration des PDI par commune



Carte 3: Concentration des Retournés par commune



MOYENS DE SUBSISTANCE

L'activité agricole était l'activité primaire des ménages déplacés avant et pendant le déplacement, suivie de l'élevage et du commerce. Seulement 2 pour cent des ménages enquêtés étaient sans activité avant le déplacement, mais pendant le déplacement 24 pour cent des ménages déplacés se sont retrouvés sans activité.

Figure 8: Activités des ménages déplacés

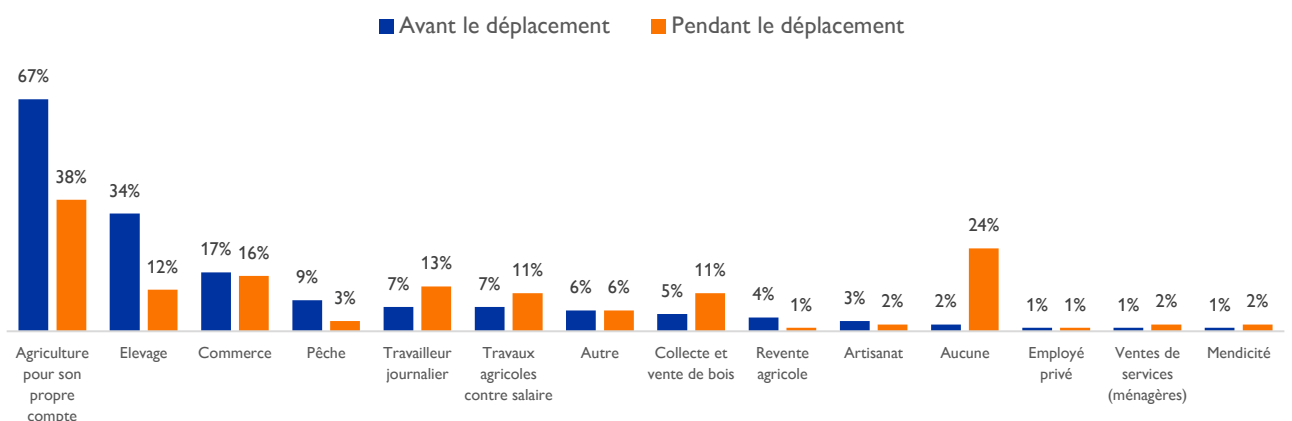




Figure 9: Type d'hébergement des ménages déplacés

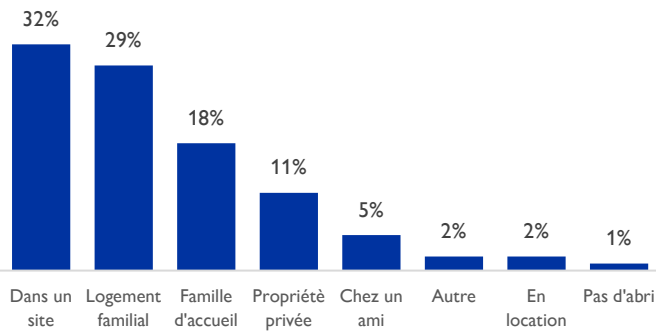


Figure 10: Besoins en BNA des ménages déplacés

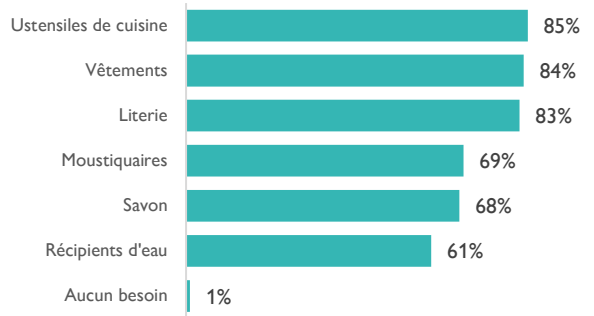
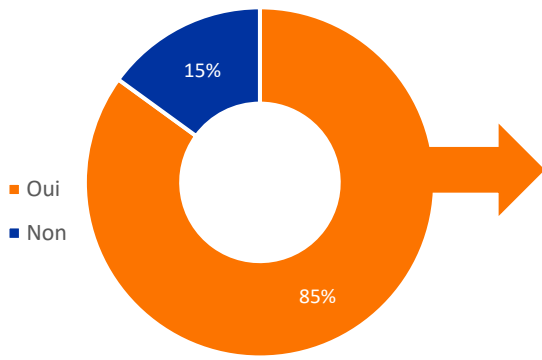


Figure 11: Besoin en abri des ménages déplacés



Carte 4: Besoin en abri des ménages déplacés par commune

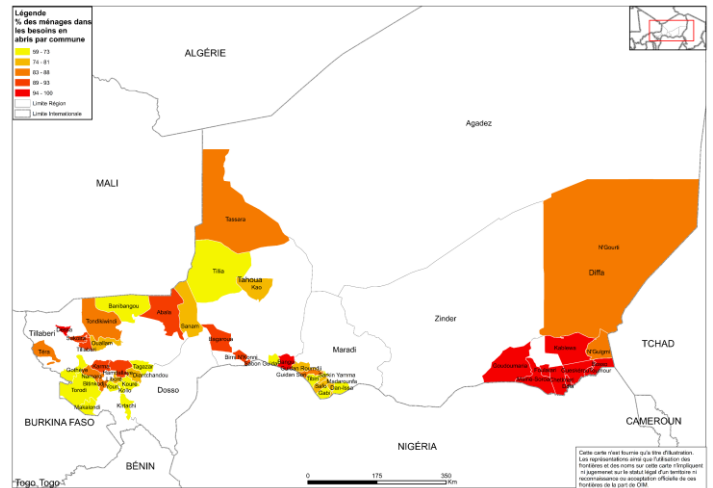


Figure 12: Source d'approvisionnement en eau

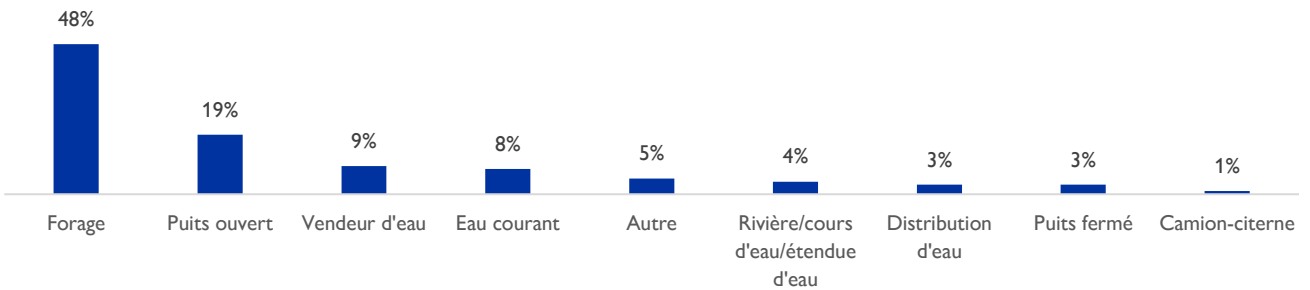


Figure 13: Qualité de l'eau par région

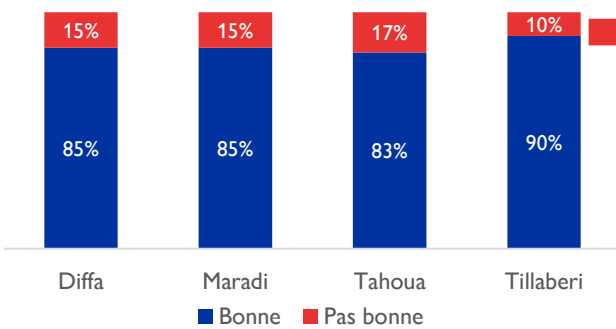


Figure 14: Problèmes liés à la qualité de l'eau

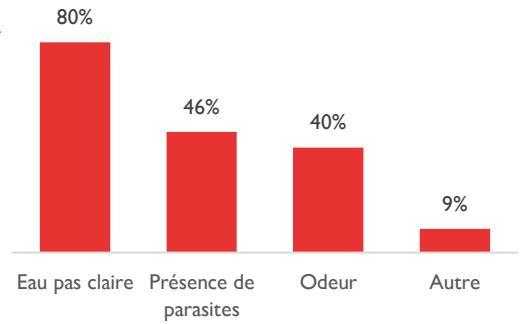


Figure 15: Accès aux latrines par région

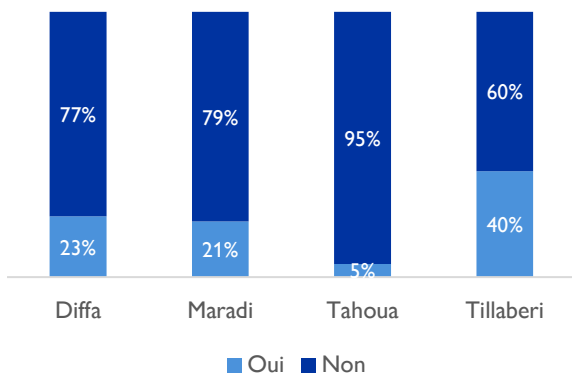
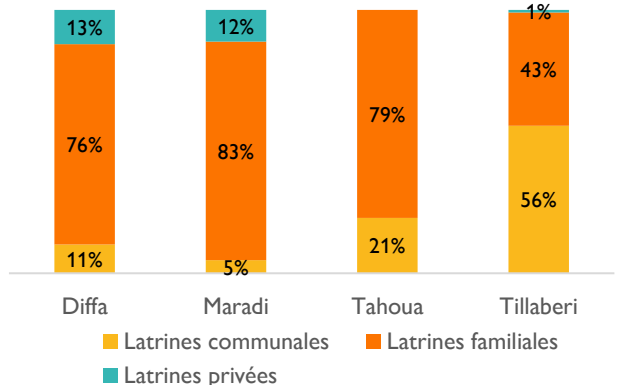


Figure 16: Type de latrines utilisées par région





PROTECTION

Dans les régions de Tahoua et Maradi la majorité des ménages déplacés ont déclaré se sentir totalement en sécurité contrairement aux ménages déplacés dans les régions de Diffa et Tillabéri qui se sentaient moyennement en sécurité. Pour les zones de sentiment de non sécurité, la majorité des femmes ne se sentaient pas en sécurité dans la zone de collecte du bois, tandis que les mineurs et les hommes ne se sentaient pas en sécurité sur les routes.

Figure 18: Sentiment de sécurité dans le lieu de déplacement

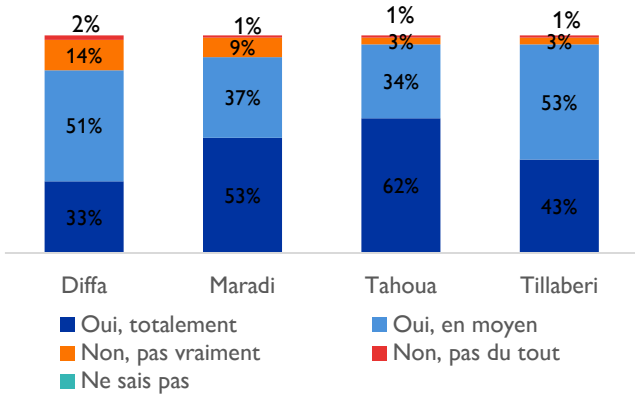
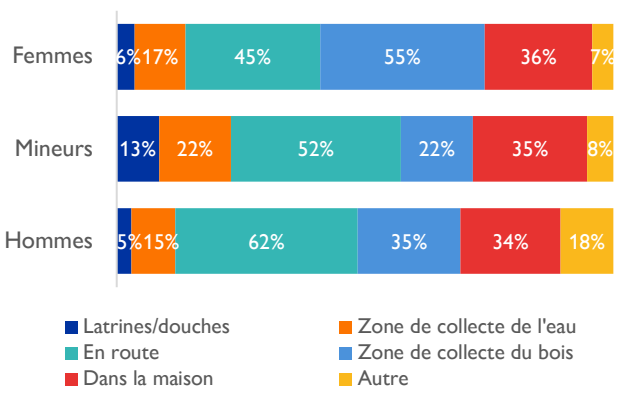


Figure 19: Zone de sentiment de non sécurité



ÉDUCATION

Figure 20: Ménages ayant des enfants en âge scolaire

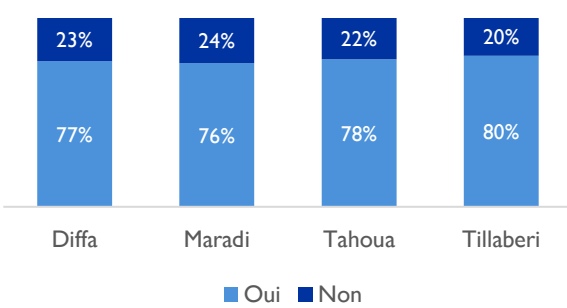


Figure 21: Enfants fréquentant l'école par région

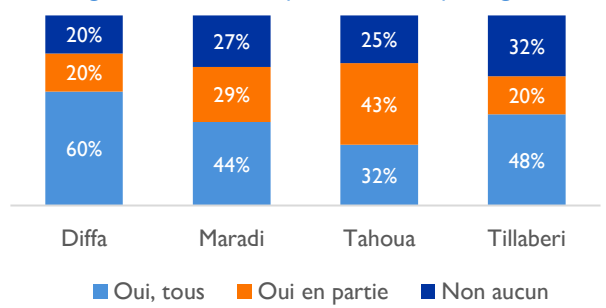
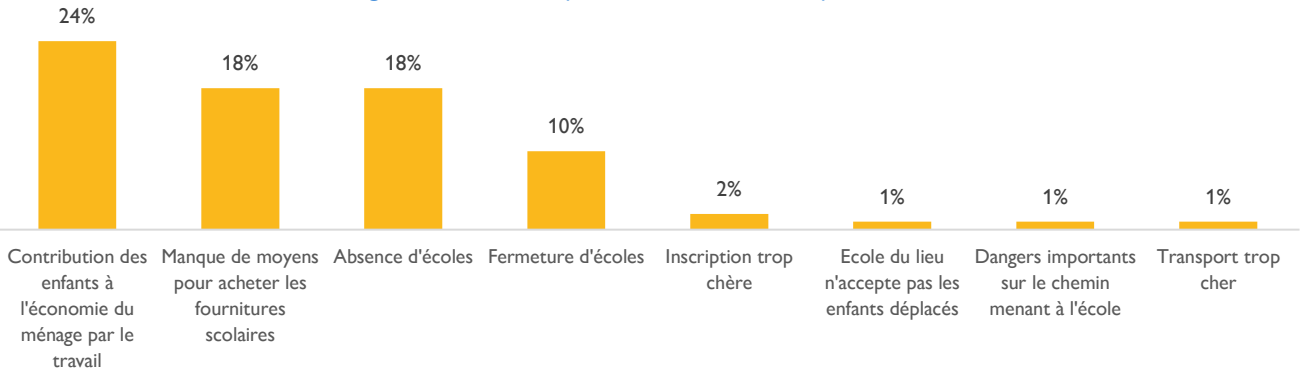


Figure 22: Raisons empêchant les enfants de fréquenter l'école



SANTÉ

Figure 23: Types de services médicaux disponibles

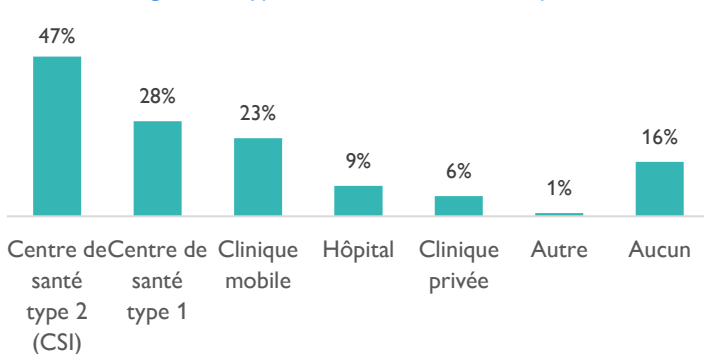


Figure 24: Accessibilité des services médicaux par région

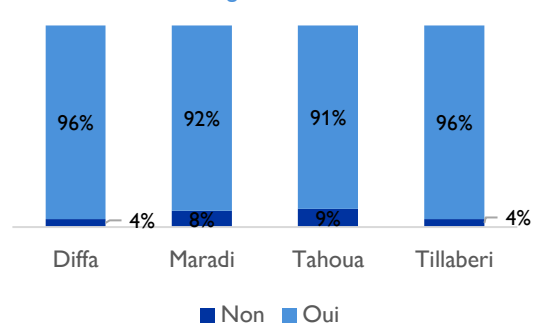
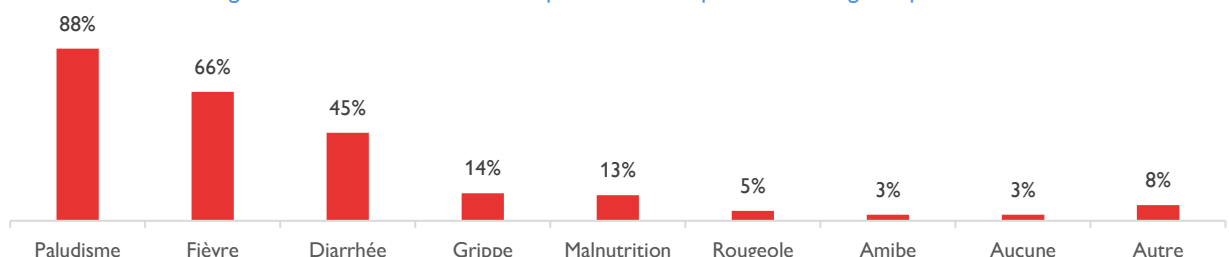


Figure 25: Problèmes de santé les plus récurrents parmi les ménages déplacés





NUTRITION ET ALIMENTATION

Figure 26: Ménages ayant des nourissons de 0 à 6 mois

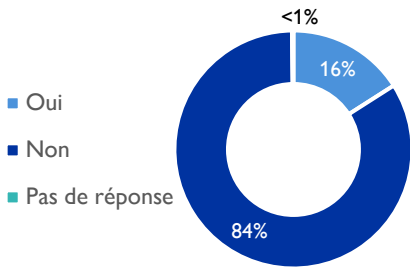


Figure 27: Consommation de lait maternel des nourissons de 0 à 6 mois

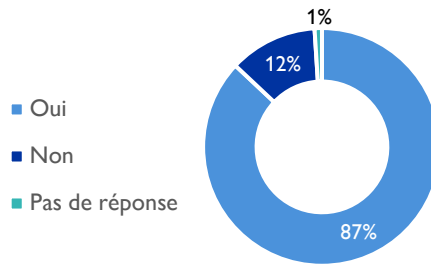


Figure 28: Ménages ayant des enfants de 6 à 23 mois

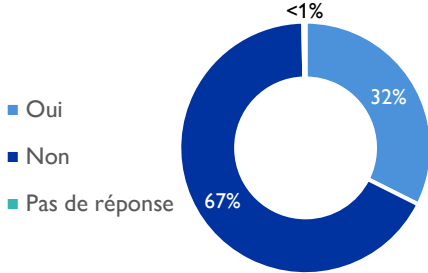


Figure 29: Enfants de 6 à 23 mois ayant accès à des aliments variés

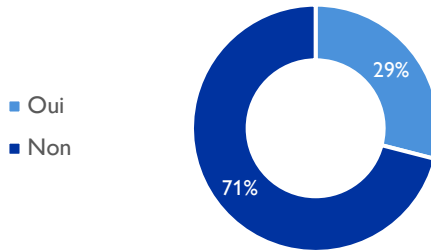


Figure 30: Ménages ayant des femmes enceintes/allaitantes

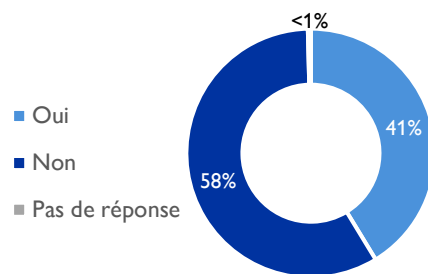
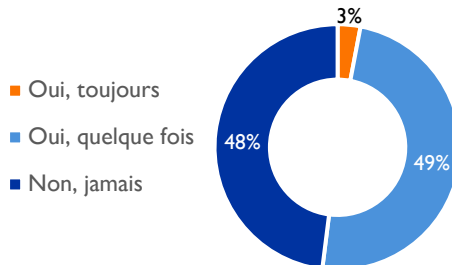


Figure 31: Femmes enceintes/allaitantes ayant accès à des aliments variés



INTENTIONS DE RETOUR

Dans toutes les régions enquêtées, la majorité (plus de 55%) des ménages PDI a déclaré ne pas avoir l'intention de quitter le lieu de déplacement, 23 pour cent n'ont pas encore pris une décision, et 13 pour cent souhaitent le quitter. Dans la région de Tillabéri, parmi les ménages PDI souhaitant quitter le lieu de déplacement, plus de 70% ont déclaré avoir l'intention d'aller dans un autre lieu que leur lieu d'origine.

Figure 32: Intention de quitter le lieu de déplacement par région

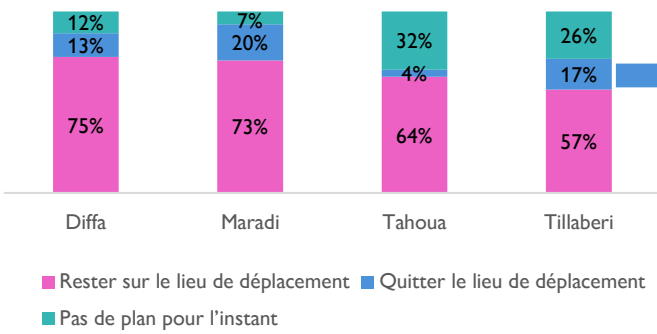


Figure 33: Retour dans le lieu d'origine par région

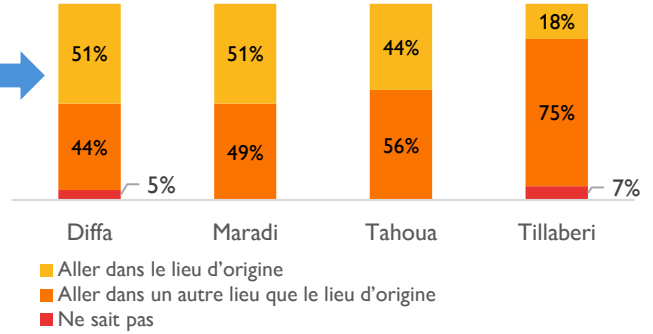


Figure 34: Raisons de quitter le lieu de déplacement

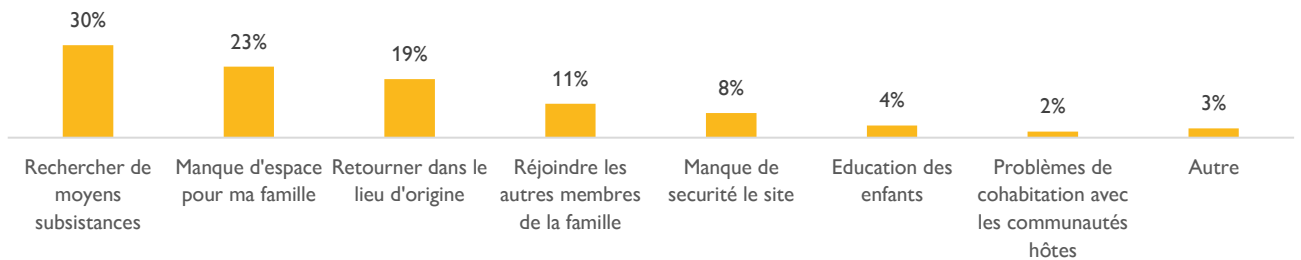
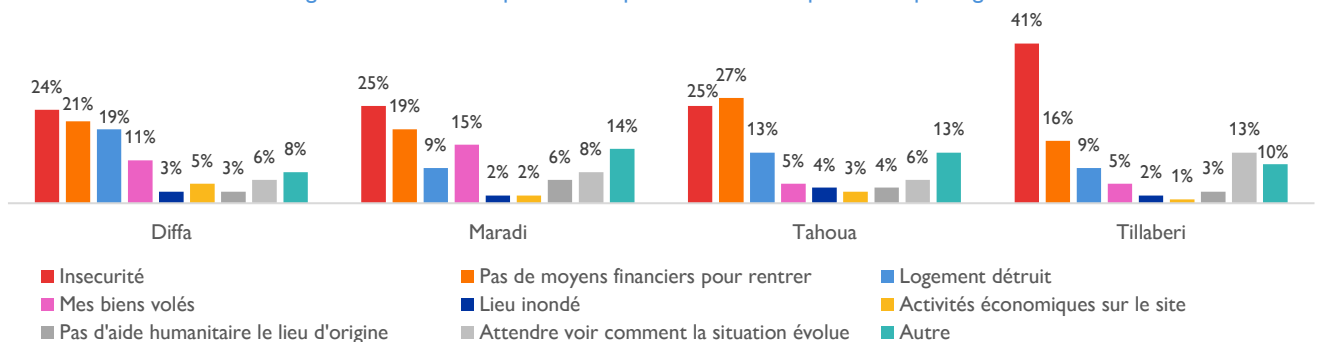


Figure 35: Raisons empêchant de quitter le lieu de déplacement par région



Selon les résultats de l'enquête, plus de 65 pour cent des ménages dans les régions de Diffa et Tillabéri ont déclaré avoir reçu une assistance humanitaire, contrairement aux ménages déplacés dans les régions de Maradi et Tahoua où la majorité n'a reçu aucune assistance. Les types d'assistance les plus reçus étaient les vivres, les biens non alimentaires et les abris. L'accès à la nourriture, aux abris et l'argent liquide représentent les besoins prioritaires des ménages déplacés.

Figure 36: Ménages déplacés ayant reçu une assistance par région

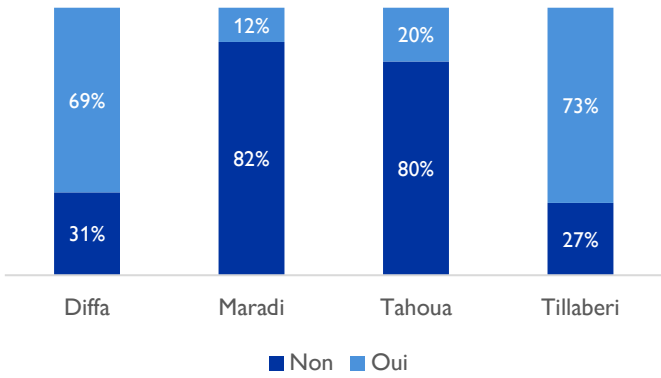


Figure 37: Types d'assistance reçus par les ménages déplacés

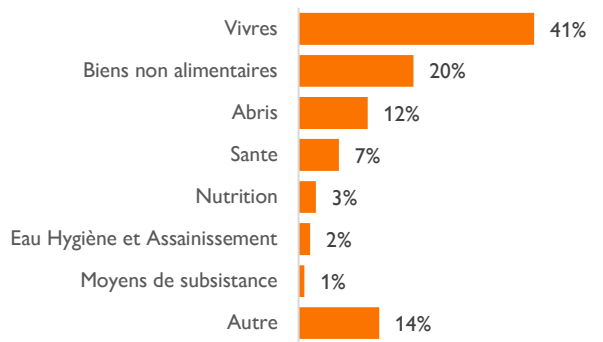
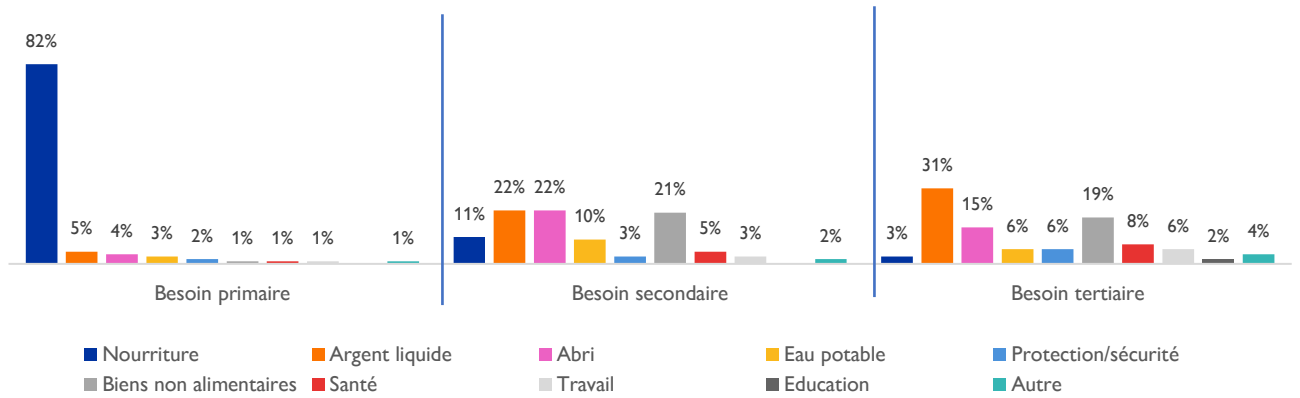


Figure 38: Besoins urgents des ménages déplacés



REDEVABILITÉ

Figure 40: Comment donner son avis par rapport aux assistances humanitaires reçues

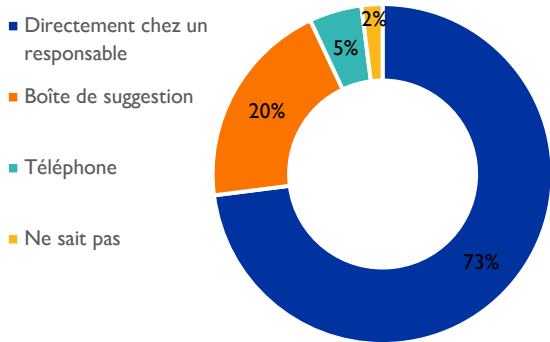
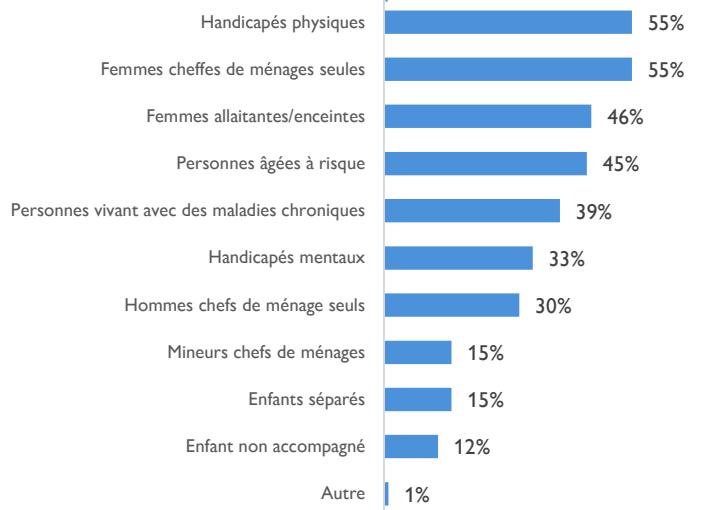


Figure 41: Personnes les plus vulnérables selon les ménages enquêtés



CONCLUSION

Diffa et Tillabéri sont les régions les plus touchées par les déplacements internes. En effet, plus de 80 pour cent des déplacés sont hébergés dans ces deux régions. Le reste des déplacés sont hébergés dans les régions de Tahoua et Maradi. Plus de 90 pour cent des déplacements sont causés par l'insécurité qui est aussi la principale cause empêchant le retour des ménages déplacés dans leurs lieux d'origine. Plus de 70 pour cent des déplacés sont des femmes et des enfants. Cependant les besoins humanitaires constituent toujours un défi majeur à relever malgré les assistances fournies par les acteurs humanitaires et le gouvernement.